



Poupées sexuelles

« Ces objets favorisent le passage à l'acte »

SHEIN Alors que le gouvernement épingle de nouvelles plateformes proposant ces produits à la vente, Alexandre Ledrait, maître de conférences en psychopathologie clinique à l'université de Caen, explique les dangers de ce commerce

INTERVIEW

Quelle a été votre première réaction en découvrant la vente de ces poupées ?

J'ai été horrifié. Et je refuse d'ailleurs de parler de « poupées ». On commence par céder sur les mots et on finit par banaliser l'inacceptable. Le mot « poupée » renvoie au jeu, à l'imaginaire, à la construction affective de l'enfant. Nous sommes ici à l'opposé. Ces non-poupées reprennent l'apparence d'enfants, parfois très jeunes, certains serrant un doudou. Ce ne sont pas des jouets, mais des simulacres inquiétants. L'une d'elles, au visage eurasien, rappelle d'ailleurs les scandales récents de viols d'enfants commandés et diffusés en streaming.

Que dites-vous à ceux qui affirment que ces « poupées » pourraient servir de « souape » et éviter un passage à l'acte ?

C'est méconnaître le fonctionnement du trouble paraphilique. Ce type d'objet ne canalise pas la pulsion, il la renforce. Il agit comme une autorisation symbolique de passage à l'acte : il nourrit la projection et peut conduire à un basculement sur un enfant réel. Ces non-poupées entretiennent le lien entre fantasme paraphilique et passage à l'acte sexuel sur enfant, en fixant une modalité de jouissance sur un objet très réaliste de corps d'enfant. Je ne dis pas que tous ceux qui en possèdent passeront à l'acte, mais cela constitue un facteur de risque car il participe d'une accoutumance mentale et physique à l'idée d'une agression sur enfant et un renforcement des scénarios paraphiliques.

Par quels mécanismes ce passage à l'acte est-il facilité ?

Les pédocriminelles ne commencent presque jamais par une agression hétéro-agressive notamment sur des personnes extrafamiliales. Le processus est progressif : il passe par la banalisation, d'abord des images pédopornographiques, puis des comportements, jusqu'à la recherche de sensations plus fortes. L'utilisation de ces non-poupées

habituera le sujet à la possibilité d'une sexualité avec un objet-enfant, ce qui désinhibe peu à peu son rapport au réel. De l'objet-enfant à l'enfant-objet, il n'y a qu'un pas. Et le fait de pouvoir, en quelques clics, s'adonner à une forme de pédocriminalité par procuration ne fait qu'en précipiter le franchissement.

Ce type de produit attire-t-il des individus déjà déviants, ou risque-t-il d'en créer de nouveaux ?

Avant, il fallait une intention claire et une certaine préparation ou logistique pour aller chercher ce type d'objet sur le darknet. Aujourd'hui, avec la facilité d'accès sur une plateforme grand public, des individus, bien que très souvent conscients de leurs penchants mais n'ayant jamais franchi le cap de télécharger des contenus pédopornographiques, peuvent se sentir autorisés à passer une limite qu'ils n'auraient pas franchie autrement. En ce sens, la diffusion grand public de ces produits peut bel et bien créer de nouveaux délinquants. Dans tous les cas, elle n'aidera pas ceux qui, paradoxalement, se battent pour ne pas passer à l'acte.

Que penser alors des poupées représentant des adultes ?

Dans les deux cas, ce qui pose problème, c'est l'absence de consentement. Une poupée, par définition, ne peut pas consentir : on lui impose sa pulsion sexuelle. Le principe même du consentement, qui devrait être au cœur de toute relation, est occulté. S'ajoute à cela l'imposition de pratiques que l'on souhaite exercer sur l'autre, ce qui traduit une fixation du comportement sexuel et une vision déformée du rapport à autrui. Dans le cas des poupées à l'effigie d'adultes, on n'est pas nécessairement face à une logique criminelle : la plupart des acheteurs expriment plutôt un profond mal-être, souvent lié à la solitude, à la dépression ou à l'anxiété sociale. Ces objets leur offrent une illusion de lien ou de satisfaction, mais ils renforcent en réalité l'isolement et la conviction qu'une relation consentie avec un autre être humain leur est impossible.

Cela ne conduit pas forcément au viol, mais peut aggraver les troubles psychiques de l'individu.

Que révèle de notre société la vente de ces « poupées » pédopornographiques ?

Cela révèle un grave manque d'éthique. J'ai entendu un homme politique dire que la vente d'armes sur cette même plateforme était « la goutte d'eau qui faisait déborder le vase ». Comme si ces « non-poupées » n'étaient pas déjà cette goutte-là ! Cela montre une banalisation généralisée de l'hypersexualisation du corps de l'enfant et une invisibilisation des violences sexuelles sur enfant.

Les mesures prises par le gouvernement vous semblent-elles suffisantes ?

L'État doit se positionner de manière beaucoup plus ferme pour encadrer ce type de produits. Il ne suffit pas de les retirer de la vente, il faut imposer une véritable éthique de la consommation et des sanctions financières dissuasives. Les fonds récoltés pourraient d'ailleurs servir à financer la prévention et l'accompagnement des victimes. On ne peut pas d'un côté apprendre aux enfants le respect du corps et du consentement et de l'autre laisser en libre accès des objets à connotation pédocriminelle sur une grande plateforme. Ce double discours envoie un signal désastreux sur la manière dont la société considère la souffrance des enfants et la gravité des violences sexuelles et incestueuses qu'ils subissent. Certaines propositions, comme celle de la secrétaire d'État à l'Enfance, visant à identifier les acheteurs et à vérifier d'éventuels antécédents, vont dans le bon sens. Le repérage de ces clients devrait permettre de les orienter vers des programmes d'accompagnement adaptés. Mais au-delà des mesures politiques, c'est un sursaut éthique qu'il faut susciter : chacun doit refuser d'acheter sur les plateformes qui hébergent ce genre de produits. ●

PROPOS RECUEILLIS
PAR ÉLISABETH CAILLEMER

